

M. ALCORN : Quels départements publient des annonces, à part le département des Travaux publics ?

L'hon. M. FISHER : Beaucoup d'annonces sont publiées par le département de l'Intérieur, par exemple. Parfois le ministère de l'Agriculture doit aussi en publier. Il doit insérer dans les journaux des avis concernant la quarantaine et les épizooties. Le ministère de la Justice doit aussi publier des avis dans certains cas. Le département des Chemins de fer et des Canaux insère son horaire dans les journaux. On peut à peine ouvrir un journal sans y trouver quelque annonce officielle.

M. ALCORN : Cette somme de \$182,000 couvre-t-elle toutes les annonces ?

L'hon. M. FISHER : C'est ce que j'ignore des paroles de l'honorable député.

M. ALCORN : Cette inscription à la page V—10...

L'hon. M. FISHER : Je suppose qu'elle a trait à toutes les annonces.

Salle d'exercice militaire de St. Thomas—nivellement du terrain, \$3,000.

M. WM JACKSON : Quelle est la nature de cette dépense ?

L'hon. M. FISHER : Cette somme servira à niveler le terrain autour de la salle d'exercice de St. Thomas, à la demande du département de la Milice.

M. WM JACKSON : Quelle est l'étendue de ce terrain ?

L'hon. M. FISHER : 601 pieds sur la rue Wilson et 590 pieds sur la rue Chester; 32 lots, y compris une rue nommée avenue de l'Est, en tout 8 acres ½.

M. WM JACKSON : Cette somme, dites-vous, servira à niveler ce terrain.

L'hon. M. FISHER : A le niveler et à l'enclore.

M. WM JACKSON : Comment exécute-t-on les travaux ?

L'hon. M. FISHER : Ils ne sont pas encore commencés. J'ignore s'ils seront adjugés à l'entreprise ou exécutés en régie.

M. WM JACKSON : Je sais que les travaux sont commencés. La clôture est posée, et on nivelle le terrain. Les travaux sont-ils concédés ou exécutés en régie ?

L'hon. M. FISHER : Je crois que la clôture coûte tant par pied.

M. WM JACKSON : Quel est l'entrepreneur ?

L'hon. M. FISHER : Je ne connais pas son nom.

M. WM JACKSON : Quel est le surveillant des travaux ?

L'hon. M. FISHER : Je l'ignore.

M. WM JACKSON : Comment fait-on le nivellement ?

L'hon. M. FISHER : Le sous-ministre croit que nous payons tant par verge.

M. WM JACKSON : Si vous payez tant par verge, quel est le concessionnaire des travaux ?

L'hon. M. FISHER : Je ne connais pas les détails.

M. WM JACKSON : Je voudrais les connaître.

L'hon. M. FISHER : Je les fournirai à l'honorable député.

M. WM JACKSON : Si les travaux sont exécutés en régie, je désirerais connaître le nom du surveillant.

M. MONK : Quel est le prix par verge ?

L'honorable M. FISHER : Je me renseignerai ; je ne le sais pas.

Edifice public de Simcoe, \$10,000.

M. MONK : A-t-on commencé les travaux à cet endroit ?

L'hon. M. FISHER : Le terrain est acheté, et cette somme servira à commencer les travaux. L'entreprise n'a pas encore été adjugée.

M. SPROULE : L'édifice servira-t-il en même temps de bureau de poste et de bureau de douane ?

L'hon. M. FISHER : Oui, de bureau de poste et de bureau de douane.

Salle d'armes de Stratford, \$5,000.

M. SPROULE : A quel emploi est destiné ce crédit ?

L'hon. M. FISHER : Au parachèvement de l'édifice.

Douane de Toronto—réfection et agrandissement, \$15,000.

L'hon. M. FISHER : Les travaux sont adjugés.

M. W. F. MACLEAN : Le ministre a-t-il pris une décision relativement à la proposition de vendre l'édifice actuel de la douane de Toronto et d'ériger un édifice plus spacieux ?

L'hon. M. FISHER : Je ne saurais dire.

M. W. F. MACLEAN : Naturellement, vous n'auriez pas raison de faire de grosses dépenses pour le douane dans l'état où elle se trouve, car il est probable que tout cet îlot de maisons sera acquis par la compagnie de chemin de fer qui a besoin d'agrandir son terrain. Il se fait plus d'affaires à la douane de Toronto qu'à n'importe quelle autre douane du Canada, mais on y manque d'espace.